

NO DE
28084

COMMUNICATIONS
FAITES AUX SÉANCES DE L'I.E.O. EN 1959

7 Février 1959 :

M. PRÉNS. — Date de l'apparition du nom : Algérie.

M. BALOUT. — Le jeu de l'inzad.

14 Mars 1959 :

M. GOLVIN. — Nattes à décor épigraphique de la période des Fâtimides.

9 Mai 1959 :

M. CANARD. — Sur un ouvrage récent d'un géographe soviétique sur l'Algérie.

M. LEOLAY. — Le pèlerinage des âmes dans l'Afrique romaine.

page de
Annuaire de
l'Institut d'Etudes Orientales
Université d'Alger
Tome XVII (1959)

Tact. d'Ethiopia in.

Amelia - Algeria
T XVII (1957)

CONTRIBUTION

à l'étude des Nattes à décor épigraphique au Moyen Age

Les quelques nattes ou fragments de nattes à décor épigraphique et parfois animal, que l'on croit, à juste titre, pouvoir dater du Moyen Age et qui se trouvent dispersés dans divers musées du monde (1), n'ont fait jusqu'ici l'objet que de rares études, la plupart du temps succinctes, toutes caractérisées par quelques hésitations souvent bien excusables (2). Notre désir serait, dans cette petite étude, d'essayer d'apporter quelque clarté sur les points obscurs des techniques tout en révélant certains documents nouveaux, propres à préciser nos connaissances sur l'industrie textile au Moyen Age.

(1) La plus belle collection est sans doute celle, si souvent citée, du musée Benaki d'Athènes où l'on trouve, entre autres, une natte entière dotée d'une inscription coufique indiquant qu'elle a été fabriquée au Tirdz califal de Tibériade; une autre natte intacte, portant elle aussi une inscription, existe au Metropolitan Museum de New-York. Par ailleurs, on peut trouver quelques fragments dans divers autres musées, notamment à Stockholm et au Musée du Louvre. Il existe également quelques collections particulières telle celle que possède S.E. Si H. Abdul-Wahab à Tunis.

(2) Cf. entre autres: Wiet G. *Revue d'ethnographie et d'épigraphie arabe*, IV, n° 1542, p. 173-174 — E. Combe: *Mélanges syriens offerts à René Dussaud*, XXX, Paris, 1939, pp. 840-844 — Dimand, in *Bulletin of the Metropolitan Museum of New-York*, 1942 — C. J. Lamm: *Dated or datable Tiraz in Sweden* in: *Le Monde Oriental*, XXXII, 1938, pp. 103, 115 — Serjeant: *Material for a history of islamic textiles up to the Mongol conquest*, *Ars Islamica*, XIII-XIV, 1948, pp. 112 et ss. — Kühnel et Bellanger: *The Textile Museum, catalogue of Dated Tiraz Fabrics*, Washington, 1932 — J. David-Weill: *Fragment de natte provenant d'Egypte, X-XI^e siècle*, in *Revue des Arts*, 1956, n° 4, pp. 248 et 249.

La plupart des auteurs consultés, parlant des matériaux employés, semblent hésiter entre le jonc et l'alfa, quand ils ne se contentent pas d'un terme vague tel que paille (*straw*) (3), ils ne sont guère plus affirmatifs quant au lieu de provenance de ces pièces, enfin, ils n'osent guère se prononcer sur les techniques employées. Nous verrons par la suite que les textes arabes consultés faisant allusion aux nattes décorées ne sont, en vérité, guère propres à aider le travail des enquêteurs modernes.

Un simple coup d'œil aux diverses reproductions photographiques réunies ici suffira sans doute au lecteur pour distinguer au moins deux types de nattes d'aspect très différent. Les unes (ph. 1, 2, 3, 4) paraissent exécutées à l'aide d'un textile fin qui donne parfois à l'objet l'apparence d'un tissu, les autres (ph. 5, 6, 7 et 7 bis, 8 et 8 bis) semblent employer un matériau en apparence moins précieux, tissé en diagonale.

Nous avons, à dessein, présenté en premier lieu (ph. 1) un fragment de natte, jusqu'ici inédit, propriété personnelle de H.H. Abdul-Wahab (4). Tissé selon l'armure simple dite « Taffetas », ce fragment n'offre apparemment aucune différence avec les nattes de jonc exécutées actuellement dans diverses régions d'Afrique du Nord (5).

On sait que ce genre de nattes se fabrique sur des métiers à chaîne horizontale (fig. 1), technique connue dans

(3) En particulier Dimand, art. cit. qui toutefois songe également au jonc. La natte de paille existe d'ailleurs, mais elle offre un aspect bien différent de celui de la natte de jonc.

(4) Je dois ce cliché, ainsi que les autres provenant de Tunis, à l'obligeance de S.E.H. Abdul-Wahab, le distingué président de l'Institut National d'Archéologie et d'Art de Tunis, lequel a lui-même acheté ces diverses pièces en Egypte.

(5) En Tunisie, les centres principaux où l'on tisse des nattes de jonc sont : la région de Bizerte (en particulier Metline) le Cap Bon et plus spécialement Nabeul dont les produits sont les plus connus. cf. : Lisse P. et Louis A. : Nabeul, *Les nattières et les nattes*, publications de l'I.N.L.A., Tunis, 1954, dans le Sahel (Maknine), dans la région de Sfax (Nakta), dans la région de Gabès (Matmatas), dans l'île de Djerba, etc... En Algérie, je ne connais pas de centre où l'on tisse des nattes de jonc, mis à part quelques artisans isolés, marocains pour la plupart, installés de façon plus ou moins durable. Cependant, on en exécutait à Alger au début du XX^e siècle. Au Maroc, les centres les plus connus sont ceux de Tétouan, de Salé, de Fès et de Marrakech cf. Ricard P., *Nattes berbères de l'Afrique du Nord*, Hespéria, 1^{er} trim. 1925, pp. 105-123.

le monde depuis des temps très reculés (6). Le dessin en losange du second compartiment est obtenu par le décalage successif de deux fibres glissées à la main (7). Aucun

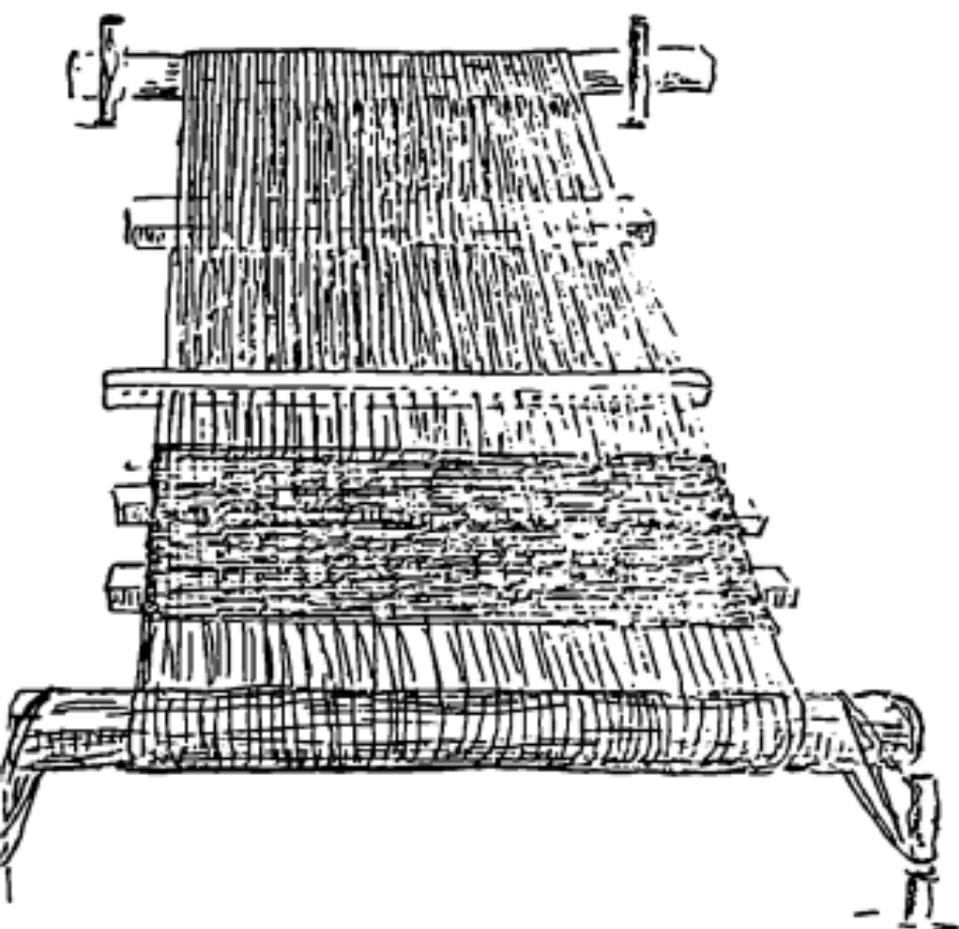


Fig. 1. — Le métier des naitiers

(6) Dimond signale qu'une peinture tombale de la XII^e dynastie, retrouvée à Beni Hassan, présente un métier horizontal sur lequel on confectionnait alors les nattes de l'ancienne Egypte et il en donne une description qui correspond point par point à celle des métiers actuellement connus ; in *Bulletin...* art. cit. I, p. 76.

(7) Sur la technique de tissage des nattes de jonc, nous renvoyons à l'étude de P. Lisse et A. Louls, *A Nabeul...* pp. 16 à 20.

doute ne peut être permis sur la nature du textile employé, il s'agit d'un jonc d'une finesse exceptionnelle que la patine du temps a teinté d'un brun jaune sur lequel se détachent quelques bandes et une inscription en beaux caractères couffiques d'un ton brun foncé, le textile ayant été préalablement teint (*), puis introduit dans le tissage comme les autres brins.

L'inscription elle-même, incomplète, est d'une lecture malaisée. Les deux premières lettres en partant de la gauche terminent un mot dont on distingue encore une partie horizontale au-dessous de la ligne des corps de lettres qui pourrait appartenir à un *ra*, un *zin* ou un *waw* (je penche pour cette dernière lettre.

Le fragment, qui mesure 22 cm × 11 cm, a été acquis en Egypte, mais il est donné comme provenant de Tibériade (*). On notera la facture relativement simple du couffique, l'épaisseur de la lettre, la hauteur raisonnable des hampes. Bien qu'il soit difficile de dater une telle pièce, je pencherais assez pour le X^e siècle et peut-être à la rigueur le IX^e, surtout par comparaison avec la natte de la ph. 2 qui se trouve au musée Benaki d'Athènes dont l'écriture est beaucoup plus évoluée ainsi que nous le verrons.

Cette natte également en jonc très fin est de technique analogue à celle du fragment précédemment étudié, on remarquera et les bandes brunes et le cadre de losanges et l'épigraphie qui, toutefois, est ici moins simple, les caractères

(8) Divers produits et procédés sont encore employés en Afrique du Nord où l'étaient encore récemment. On teignait le jonc en rouge aussi bien à Nabeul qu'à Salé, à l'aide de la garance après mordantage à l'alun, le noir s'obtenait au sulfate de fer à Nabeul, à l'écorce de grenade pulvérisée avec du bois de campêche auxquels on ajoutait du sulfate de fer (zdr) à Salé. Pour de plus amples détails : cf. Lisse et Louis, *A. Nabeul*, pp. 23 à 25 et P. Ricard : *Les nattes* p. 116.

(9) On sait que les environs du lac Tibériade (Palestine) étaient réputés par la qualité des joncs qu'on y trouvait cf. à ce sujet l'article *Tubariga*, in *Encyclopédie de l'Islam*, t. IV, p. 610. Ses nattes sont signalées en particulier par Nâqlr-i-Khusraw qui visita la ville en 438 = 1047 (*Safar Nama*, texte trad. et introd. de Ch. Schufer, Paris, 1881) ; par Idrisi qui nous apprend que ces nattes étaient appelées *amnah* et qu'elles étaient d'une beauté difficile à surpasser, enfin par Muqudassi, *al-Idb ah'san...* texte de de Goeje p. 180, qui vante, lui aussi, leur grande finesse (cité par Dimand, art. cit. p. 76).

tères plus maigres se prolongeant par des hampes plus élevées. Tandis que les lettres bouclées sont surmontées par des petits triangles ; les *mim* ne traversent plus la ligne d'écriture. Quant aux *dal* et aux *h'a*, ils ont pris un développement inattendu. Notons enfin que le *waw* s'allonge sous la ligne ce qui ne sera plus le cas plus tard. Ce détail semble confirmer l'existence d'un *waw* au début de l'inscription de la natte de Tunis. Enfin, après les formules habituelles que l'on trouve généralement sur les objets : « *Parfaite bénédiction, prospérité générale et bonheur ininterrompu* », on peut lire sans difficulté dans la natte de Benaki :

ما أمر بعمله في طراز الخاصة بطبرية ceci est ce qui fut ordonné de faire dans l'atelier privé de tissage de Tabariya (10).

Le fragment de natte de Tunis nous paraît bien être de même technique, il représente une partie d'un des chefs du tissage, le compartiment losangé étant une section du cadre qui devait courir tout autour de la pièce. Seule, en définitive, l'inscription les différencie et par la forme des lettres et par les formules. Cette natte de Benaki étant généralement datée du X^e siècle, je pense pouvoir postuler avec plus de certitude encore le IX^e siècle pour la natte de Tunis.

La natte du Metropolitan Museum de New-York (ph. 3) est entière. Elle mesure environ 1 m 90 × 1 m (11). Sa ressemblance avec la natte du musée Benaki est évidente. La seule différence notable consiste dans l'aspect général des inscriptions. Elles se détachent en effet en clair sur un fond brun violacé et répètent exactement la formule de la natte de Benaki, sauf en ce qui concerne le lieu d'origine que nous pouvons cependant identifier aisément bien qu'elle ait été achetée en Egypte : tout porte à croire qu'elle a été fabriquée au même *l'irâz* de Tibériade. Par comparaison avec les textiles 'abbâsides fabriqués en *l'irâz*, lesquels sont datés, Dimand croit pouvoir proposer

(10) Traduction de G. Wiet. R.C.E.A. IV, n° 1642, p. 173.

(11) Publiée par Dimand, art. cit.

pour la natte du Metropolitan Museum la première moitié du X^e siècle (12). Nous serions tout disposé à le suivre dans cette interprétation, mais l'écriture nous semble avoir évolué depuis l'époque de Benaki ; les lettres sont beaucoup plus maigres, les hampes plus hautes ce qui pourrait indiquer une époque légèrement plus rapprochée. Milieu ou fin du X^e siècle ?

Quant au petit fragment reproduit à la (ph. 4, et publié par C. J. Lamm (13) nous pensons être en présence d'un objet assez différent quant à la technique employée. On remarquera sans peine que la partie grise du tissage constitue une lisière et non un chef, celui-ci apparaissant en partie à droite et en bas du cliché. Elle est constituée par deux rangs de lettres qui s'opposent ce qui complique la lecture, enfin ces lettres se détachent sur un fond brun foncé. Le morceau (7 cm 5 sur 6 cm) ne permet guère de se faire une idée sur la finesse du textile employé qui, de toute évidence est du jonc (14), mais il semble toutefois moins fin que celui de Tibériade et le travail paraît lui-même moins soigné. Le style de l'écriture me semble plus près de celui du morceau de Tunis que de ceux de Benaki ou du Metropolitan Museum. Cela suffit-il pour postuler la fin du IX^e siècle ? voire le début du X^e siècle ? Lamm penche pour la seconde hypothèse ; je ne vois pas d'argument majeur à opposer à ce point de vue. Quant au lieu d'origine il faut, à mon sens, rejeter l'idée de l'attribuer aux ateliers de Tibériade. Peut-être provient-elle alors d'Égypte comme le suppose l'auteur qui songe également à la Syrie. Mais au fait, pourquoi ne pas évoquer le Maghrib ? et plus particulièrement l'Ifriqiya ? Nous verrons plus loin que des nattes à inscription étaient exécutées dans la région de Mahdiya à l'époque des Fât'i-

(12) Dimand, art. cit. p. 77.

(13) C. J. Lamm, *Dated...* p. 109 et fig. 6.

(14) Je comprends mal les hésitations de Lamm qui n'ose se prononcer entre le jonc et l'alfa. Rien que n'ayant pas vu la pièce elle-même, je crois pouvoir opter sans hésitation pour le jonc pour des raisons de technique, le tissage en question n'ayant aucun trait commun avec ceux généralement exécutés en alfa sur métier vertical. Une analyse des fibres s'imposerait.

mides. Par ailleurs, je crois pouvoir établir une certaine identité entre la forme de quelques lettres de la natte et une inscription kairouanaise de 314/926 (**). Je note entre autres que la lettre *fa* du mot شفيح et la même lettre dans le mot صفي (***) sont formées d'une sorte d'œilleton juché sur une hampe comme à Kairouan, curiosité qu'on ne trouve pas dans les nattes précédentes, le *ain* est également semblable dans les deux inscriptions, enfin le *ya* se replie en arrière comme dans une autre inscription kairouanaise de 331/942-943 (***).

La seconde série de nattes que nous allons examiner offre cette commune parenté que le décor épigraphique ou animal est inclus dans un cartouche limité par un triple trait. On remarquera également que le « tissage » (?) est effectué en diagonale et que le textile employé ne ressemble en rien à du jonc, il s'agit de fibres plates qui s'effilochent par endroits.

Quelques comparaisons entre ces fragments et des photographies de nattes d'alfa ont sans doute conduit certains auteurs à songer à cette matière première, mais un examen direct des pièces ne peut laisser subsister de doute à quiconque connaît bien l'alfa. La fibre ne se présente pas du tout de la même manière et la technique employée ne souffre aucune comparaison.

Malgré tout ce qu'un tel procédé d'enquête puisse soulever d'objections, je n'hésiterai pas à faire appel au témoignage du présent, celui-ci étant, à la campagne, très vraisemblablement, le prolongement du passé. Les ethnologues me contrediraient-ils qui constatent l'étrange survivance d'outils aratoires, de techniques agricoles ou industrielles, en bref tout un genre de vie identique à celui du Moyen Age?... Mon enquête portera uniquement sur ce que je connais le mieux, l'Afrique du Nord.

(15) B. Roy, P. Polissot, L. Polissot : *Inscriptions arabes de Kairouan*, Publications de l'Institut des Hautes Etudes de Tunis, 1950, vol. II, fasc. I, pl. II et pp. 220 à 222.

(16) Je retiens ici la lecture proposée par Lamm :

صفي مصطفي شفيح

(17) Roy Polissot : *o. c.*, pl. II, pp. 238-239.

La confection de nattes en alfa en Afrique du Nord est encore très répandue aussi bien en Tunisie qu'en Algérie et qu'au Maroc (*). Elle s'effectue exclusivement à la cam-



Fig. 2. — Le métier à tisser les nattes d'alfa

(18) Une ère de diffusion du tissage des nattes d'alfa est, dans l'état actuel de nos connaissances, à peu près impossible à établir. Cependant, si l'on s'en tient aux pièces décorées, on peut indiquer quelques centres importants tels que : Les Matmatas, les Zliss, Tukroûna, Hergla, Djerdou, Zrlba, etc... pour la Tunisie ; Bouzina (Aurès), le Bou Taleb (près de Colbert) Bou Sâadu, les Béné Snous, (les nattes de cette dernière région sont décorées à l'aide de fils de laine teints), etc... pour l'Algérie ; la région de Fès, celle des Béné M'Guilid de la Haute Moulouya, celle de Taurirt, toutes décorées de laine et parfois de paillettes dorées, pour le Maroc. Les études sur cette technique sont rares, nous signalerons cependant celle de W. Marçais et A. Gulga : *Textes arabes de Tukroûna*, Paris, Leroux, 1925, p. 363, note 1 — Destaing : *Dialecte berbère des Béné Snous*, Paris, 1914 — R. Rieucl : *Nattes berbères de l'Afrique du Nord*, Hespéris, 1925, 1^{er} trim. pp. 105 à 123 — P. Cholumeau : *Les nattes d'alfa du Bou Taleb*, publications de l'Institut des Belles Lettres Arabes, Tunis, 1954.

pagne et, le plus souvent, dans des régions montagneuses. Une seule technique existe à ma connaissance : le métier à cadre vertical semblable à celui qu'utilisent les femmes pour tisser les vêtements ou les tapis (fig. 2). Notons d'ailleurs que, contrairement à la natte de jonc, la natte d'alfa est une technique féminine. Sans trop nous attarder dans des détails que le lecteur pourra trouver dans les ouvrages signalés en note, il convient de remarquer que l'armure est simple et du type « taffetas » c'est-à-dire que l'entrecroisement des fils de trame dans la chaîne s'effectue perpendiculairement. Enfin, une bourre résultant des fils qu'on ne tisse pas entièrement, constitue sur l'envers une sorte de matelas fort appréciable pour isoler du sol. Rien de commun, on le voit, avec les fragments reproduits ici, dont l'envers, très lisible, offre un aspect uni et un décor aux couleurs inversées par rapport à l'autre face. Par ailleurs, nous le répétons, le tissage est disposé en diagonale. Or, il existe au Maroc, des nattes de palmier nain tissées sur métier vertical comme des nattes d'alfa, mais où le textile replié offre, une fois tissé, une série de torsades supportées par la chaîne. Le décor est obtenu de la même façon et se dispose en diagonale (19). Malgré quelque analogie, ce tissage diffère cependant sensiblement de celui qui nous intéresse, ne serait-ce que par l'existence d'une chaîne qu'on ne voit nulle part apparaître sur nos différents fragments.

En réalité il semble de toute évidence qu'il ne s'agit pas de tissage, mais d'un tressage assez semblable sans doute à celui, si répandu en Afrique du Nord, des nattes et autres ouvrages en palmier nain, travail masculin exécuté sans le secours d'un métier et sans autre outil qu'un couteau pour couper les fibres (20). Un détail nous retient cependant, l'ouvrier, généralement, ne tresse que d'étroites bandes, les plus larges n'excédant pas 20 à 25 cm. La couture côte à côte de ces bandes permet la confection de nattes ou

(19) P. Huard a décrit minutieusement cette technique dans son article : *Nattes berbères...* pp. 111 et ss, et donné quelques croquis explicatifs suffisamment clairs pour qu'on ne puisse s'y méprendre.

(20) Il est assez curieux de constater que cette technique de tressage, si connue au Maghrib, n'a jamais fait l'objet d'aucune étude technique, du moins à ma connaissance.

d'autres objets : chapeaux, couffins, etc... Ceci nous amène alors à observer de plus près tous nos fragments réunis dans les lieux les plus divers mais achetés en Egypte. Nous commencerons par celui du Louvre parce qu'il semble le plus complet. L'inscription et le cadre qui l'entoure, mesurent en tout 26 cm/11 cm. Le second fragment (ph. 6) étudié par Lamm, détérioré à une de ses extrémités et en bas, mesure 22 cm/10 cm, nous verrons que, par la comparaison des épigraphies, on peut le supposer absolument identique au précédent. Les deux fragments de Tunis comptent pour leur part : celui des lions (le mieux conservé) 24 cm/11 cm et le dernier, le plus abîmé : 21 cm/9 cm 5. On remarquera alors que, si l'on restitue à celui de la ph. 8 les trois lignes du cadre qui lui manquent, il atteint les dimensions exactes du fragment du Louvre. Simple coïncidence ?... Je ne le crois pas... Il faudrait alors conclure que nous ne sommes pas en présence de fragments de nattes (du moins dans le sens où nous entendons ce mot) mais de pièces de tressage de dimensions très réduites dont l'usage nous échappe.

Quant à la question du textile utilisé, je suis étonné qu'on n'ait songé nulle part à faire procéder à une analyse des fibres. J'ai eu, quant à moi, la bonne fortune de disposer d'un tout petit brin du fragment de la natte du Louvre (ph. 5) ⁽²¹⁾, et de le faire examiner par le Laboratoire du Museum d'Histoire Naturelle de Paris. Les conclusions du spécialiste, données en note ⁽²²⁾, pour prudentes qu'elles soient, ouvrent un jour nouveau dans nos connais-

(21) Ce fragment a fait l'objet d'une note de Jean David-Weill parue dans : La Revue des Arts, n° 4, 1956, pp. 248 et 249. M. André Parrot a bien voulu me confier un brin du textile que je lui demandais, je tiens à lui exprimer ici ma reconnaissance pour cette collaboration d'autant plus précieuse que le fragment du Louvre est l'unique pièce de ce genre que possède le Musée.

(22) Lettre de M. Boureau, maître de Conférences à la Faculté des Sciences, Laboratoire de Paléontologie, en date du 15 octobre 1959 : « J'ai examiné le fragment de natte du Louvre... De toute évidence, il s'agit d'un fragment de monocotylédon ainsi qu'en témoigne la nervation paralléiforme. Les espèces de cette famille ont cependant une structure assez uniforme, et il est difficile de préciser avec un semblable fragment l'espèce avec une grande certitude. C'est toutefois du côté des *Cyperus* que je pense qu'on doit le classer et peut-être même du côté des *Cyperus papyrus*... »

pouvoir se prononcer pour le papyrus ce qui ne me surprend nullement. Rappelons que tous ces fragments ont été achetés en Egypte. De là à les croire originaires de ce pays... Un examen du style de l'écriture est-il susceptible de nous éclairer ?...

L'inscription, lue par Jean David-Weill, est la suivante :

1. *Barakat min Allâh wa Yumn wa Chifâ wa...*

2. *Lî abî Muh'ammad al'âl Allâh baqî'hu (wa) adûma 'izza'hu.*

1. Bénédiction de Dieu, bonheur et guérison et...

2. A abû Muh'ammad. Dieu prolonge sa durée (et) continue sa gloire (*).

On notera que nous sommes en présence d'un coufique très différent de celui des fragments ou objets jusqu'ici étudiés et que nous appellerons de Tibériade. Nous trouvons ici des lettres à hampes ornées de fleurons à deux ou trois pétales, notamment dans les *wa*, style bien connu en Ifriqiya à l'époque des Fât'imites. Nous retrouvons tout naturellement une écriture analogue au Caire, notamment dans l'inscription de la mosquée de 'Amri, à Esneh (474 = 1081) (**). Compte tenu des difficultés rencontrées par la technique du tissage, on peut aisément comparer les fleurons terminant les hampes de la « natte » et de la pierre ; même rapprochement peut être établi avec les inscriptions coufiques de Kous (***) (473 = 1080) ainsi qu'avec certaines pièces de l'époque fât'imide (**). Tout

(23) J. David-Weill : art. cit. p. 249.

(24) Cette inscription, publiée par Van Berchem : *Répertoire d'épigraphie arabe*, VII, n° 2719, a été également étudiée par G. Wiet : *Nouvelles inscriptions fât'imites*, Bulletin de l'Institut d'Égypte, t. XXIV, session 1941-1942, pp. 146 à 147 et pl. 1.

(25) Cf. G. Wiet : *Deux inscriptions coufiques de Kous*, B.I.E. t. XVIII, session 19, 35, 1936 pp. 31 à 37 (1 planche).

(26) Cf. en particulier Ernst Kühnel : *Islamische Stoffe aus Ägyptischen Gräbern* Berlin, Ernst Wasmuth, 1927, pl. 5, (moitié du XI^e siècle), ainsi que la pl. 27 (3274) décrite à la page 51 où le développement des hampes est près de celui du tissage du Louvre. Ce tissu est daté du XII^e siècle... On pourrait peut-être encore établir une comparaison avec une inscription sur céramique datée du X^e ou XI^e siècle (je penche pour le XI^e) et *La Céramique Égyptienne de l'Époque Mamelouk*, Dâbe, Frobenius, 1922, pl. 17.

ceci semble confirmer l'origine supposée précédemment. A mon sens, la natte du Louvre est égyptienne. Quant à sa date, nous pencherions davantage vers la fin du XI^e siècle en raison de l'évolution du coufique et de la déformation de certaines lettres telles que les *ta marbouta* et les *mim* ou les *waw* qui prennent un développement bien significatif assez éloigné de ce que l'on connaissait au X^e siècle.

Le second fragment publié par Lamm, ph. 6, bien qu'en plus mauvais état, offre d'étranges parentés avec celui du Louvre. A n'en pas douter, le textile, la technique et la forme de l'objet sont identiques. L'inscription elle-même, donnée par Lamm, est la répétition, presque intégrale du morceau précédemment étudié, soit :

1. *Barakat min Allâh wa Yumn wa Sâ'da*
 2. *Lî Abl (ou îbn) al-'Abbâs al'âl Allâh baqâ'hu*
1. Bénédiction de Dieu, Bonheur et Félicité
 2. à Abû (ou Ibn) al-'Abbâs, Dieu prolonge sa durée.

Seul le mot *Sâ'da* remplace l'expression, peu commune dans ce genre d'épigraphie, de *chifâ* du tressage du Louvre. Elle est, par ailleurs, un peu plus courte.

On constatera que l'écriture de ce second fragment est plus sobre. Si le *waw* connaît un assez grand développement, il ne s'ouvre pas en fleuron. De même les hampes des lettres se terminent par un biseau simple assez semblable à celui du X^e siècle maghrebin (7). Le *ha* de Allâh est également beaucoup plus élémentaire et dépourvu de l'appendice porté par celui de l'inscription du Louvre. Ces raisons nous conduisent à considérer comme plus ancien le fragment présenté par Lamm. Personnellement, j'opinerais

7. Cf. G. Marçais : *L'Architecture Musulmane d'Occident*, Paris, Arts et Métiers Graphiques, 1954, p. 112 et fig. 71 — S. W. Zbars : *Corpus des Inscriptions Arabes de Tunisie*, publications de la Direction des Antiquités et Arts de Tunisie, vol. XIII, t. I, 1^{re} partie, *Inscriptions de Tunis et de sa banlieue*, Tunis, 1955 (inscription de la coupole de Siâh al-Râhman de la Grande Mosquée Zitouna, n° 5, p. 31 et pl. V). On pourrait encore citer une nomenclature valable avec le style de certaines inscriptions espagnoles de l'époque fatimide en bois sculpté et : Panty E. : *Catalogue général du musée arabe du Caire*, Imp. de l'Inst. franç. d'archéol. orientale, 1931, p. XXIII, datée de 466 = 1010.

pour la seconde moitié du X^e siècle et peut-être le début du XI^e.

Les fragments qui suivent, dont nous reproduisons les deux faces, sont la propriété de H. H. Abdul-Wahab, président de l'Institut National d'Archéologie et Art de Tunisie, lequel les a achetés en Egypte (25). Ces pièces, ornées d'animaux affrontés et d'inscriptions coufiques, sont d'un intérêt de tout premier ordre.

L'identité des techniques et des formes avec les fragments précédents n'est plus à démontrer. Seule prête à discussion leur datation possible.

Le fragment des ph. 7 et 7 bis est orné de deux lions affrontés couvrant entre leurs pattes des petits animaux, en l'occurrence des lapins, leurs longues oreilles rabattues sur le dos. Les deux lions sont séparés par une inscription très lisible : *Má Chá Alláh* = à la volonté de Dieu !... On peut lire sur une seconde inscription au-dessus du lion de droite : *Alláh kána* = Dieu est.

Le style de l'écriture est évidemment très archaïque et nous fait songer à la période aghlabide d'Ifriqiya ou à celle de certaines stèles funéraires d'Egypte datées du VIII^e siècle (26) mais la présence d'animaux affrontés pose un autre problème qui ne facilite guère la datation et postule, en tout état de cause, une époque bien postérieure au VIII^e et même au IX^e siècle.

Si l'on examine les bois sculptés, on ne voit guère apparaître de représentations animées en Egypte avant le IV^e = X^e siècle, mis à part quelques animaux d'un style assez réaliste de l'art copte au I^{er} = VII^e siècle (27).

Au V^e = XI^e siècle, au contraire, on voit apparaître, et prendre une extraordinaire extension, des représentations animées dans l'art du bois et plus spécialement des petits

(25) Je tiens à remercier ici M. H. H. Abdul-Wahab d'avoir bien voulu me communiquer les clichés reproduits dans cet article et me présenter, lors d'un de mes voyages à Tunis, sa collection personnelle de tissages, laquelle est tout à fait remarquable.

(26) G. Wiet : *Catalogue du musée du Caire, stèles funéraires*, Le Caire, 1936, t. IV.

(27) Cf. Panty Ed. *Catalogue*... pl. II.

lapins (21) et quelques lions (22). L'admirable collection de bois sculpté de l'époque fât'imide provenant de l'hôpital de Kalawan nous offre de nombreux types d'animaux assez comparables à ceux de ce fragment de tressage (23). De son côté, la céramique musulmane d'Égypte nous offre un témoignage analogue. Si, en effet, on excepte quelques rares animaux, (lapins) dans la céramique toulounide, (fin du IX^e siècle), les représentations animées vont surtout se multiplier au XI^e siècle et atteindront une sorte de perfection sous le pinceau de Sa'd (24).

Ainsi donc et malgré le style de l'écriture, je crois qu'il faut admettre que cette pièce a été exécutée au XI^e siècle.

Le dernier fragment que nous étudierons (ph. 8 et 8 bis) présente deux animaux ailés affrontés et deux inscriptions en clair (jaune foncé) sur un fond bleu-vert avec inversion des couleurs au verso. Il faut identifier les animaux (ou mieux celui qui est à peu près complet) comme des paons, en raison de l'ampleur de la queue.

De tels oiseaux, ailes déployées, sont bien connus dans les bois sculptés de la période fât'imide. On peut aisément établir une comparaison entre celui de nos ph. 8 et 8 bis et celui représenté dans un petit panneau de bois provenant de Fust'ât' (25), d'autres, d'ailleurs, en sont également très voisins (26). Des oiseaux affrontés se trouvent encore dans la céramique du XI^e siècle (27).

(31) Pauty o. c. pl. XXIX, V^e = XI^e siècle, pl. XXXV ; V^e = XI^e siècle, pl. LIV, V^e = XI^e siècle — G. Migeon ; *Cent planches en couleurs d'art musulman, céramique, tissus tapis*, Paris, A. Lévy, tissu de la pl. LVI, 1^{re} moitié du XI^e siècle.

(32) Pauty, o. c. pl. XXIX, V^e = XI^e siècle et surtout, Aly Baghat Bey et Albert Gabriel : *Fouilles d'al-Foustdî*, Paris, Leroux, pl. XXIX, où le lion, vu de profil, regarde de face.

(33) Pauty Ed. *Catalogue*, pl. XLVII et suivantes.

(34) Aly Bey Baghat et Félix Massoul : *La Céramique Musulmane de l'Égypte*, publications du Musée Arabe du Caire, 1930, pl. IV et pl. X, n^o 2.

(35) Aly Baghat Bey et A. Gabriel : *Fouilles...*, pl. XXVI.

(36) Pauty Ed. pl. XXX, oiseau aile déployée, à longue queue, provenant d'al-Fust'ât' et daté du V^e = XI^e siècle, également pl. XXXVI, pl. XXXVII ainsi que dans les panneaux de l'hôpital de Kalawan.

(37) Aly Baghat et Félix Massoul : *La céramique...* pl. 10, n^o 2.

Ici donc, une nouvelle fois, nous ne pouvons nous prononcer que pour le XI^e siècle au plus tôt malgré le style des inscriptions, évidemment archaïques. Celles-ci pourraient être lues ainsi, sous le grand oiseau : (*Mâ ch*) à *Allâh*, l'autre est moins facile à établir ; si l'on aperçoit aisément le mot *Allâh*, on ne comprend pas bien les signes qui précèdent, s'agit-il d'un *ba* et d'un *sin* ?

Notre enquête nous a donc conduit jusqu'ici à ces conclusions :

1. Il existait au Moyen Age des nattes de jonc d'une grande finesse portant des inscriptions soignées, parfois le nom du lieu de provenance, les plus belles venant de Tibériade.

2. Il existait également des petites pièces de tressage utilisant un textile qui semble bien être du papyrus, ornées de décors épigraphiques et parfois animés qu'il est permis de dater entre le X^e et le XII^e siècles.

3. Les techniques employées semblent correspondre à celles que nous connaissons encore, métier horizontal pour le jonc, tressage à la main pour le papyrus (?).

Aucun autre travail de sparterie du Moyen Age musulman ne nous a été révélé jusqu'à ce jour.



Existait-il d'autres espèces de nattes au Moyen Age et des techniques aujourd'hui disparues ? certains textes nous le laissent supposer. On connaît celui de Nâçir-i-Khusraw : « Les murs et le sol de cette chambre sépulcrale (il s'agit du tombeau d'Abraham) sont couverts de tapis de grands prix et de nattes du Maghrib plus précieuses que du brocart, je n'en avais jamais vu d'aussi belles, une surtout qui servait de tapis et valait 30 dinards maghrébins... » (**)

(**) Cité par Aly Mazahéri : *La Vie Quotidienne des Musulmans au Moyen Age*, X^e-XIII^e siècles, Paris, Hachette, 1951, p. 39 et 40. On pourrait rapprocher de ce texte un passage de (Abû'l-Qasim al-Bagholâfi (X^e siècle) qui prétend que les nattes (*th'iqari*) de Sâmân ou d'Abholouâ étaient préférées aux tapis (*Zarbîqû*), Serjeant, *Ars Islamica*, XV^e-XVI^e, p. 70.

Un texte, récemment traduit, vient confirmer l'existence de nattes de haut prix au Maghrib (39). En voici quelques passages :

« Après quoi, le Calife lui envoya (à l'ustâdh Jaudhar) l'ordre de faire inscrire son nom sur les bandes d'écritures brodées (*l'irâz*) au fil d'or exécutées par les esclaves brodeurs (*raqâmin bidhdhahab*), qui ornent les vêtements revêtus par les Imâms, et de même sur les produits du travail des esclaves nattiers (*abid h'açiriyyûn*) qui faisaient des ouvrages admirables et d'un art merveilleux. « Ecrivain, lui disait-il, qu'ils mettent sur les tissus brodés (*l'irâz*) et les tapis (*busuf*) » « Fait par l'intermédiaire de Jaudhar, affranchi de l'Emir des Croyants, à Mahdiya l'agréé d'Allah » (40).

Un peu plus loin, on trouve :

« L'ordre de l'Imâm arriva à l'ustâdh Jaudhar d'écrire à Nuçair son lieutenant à Mahdiya, pour qu'il ordonnât aux fabricants de nattes (*h'açiriyyin*) de fabriquer une natte de prière (*h'açir*) pour le Slave... Il leur prescrivit ce qu'ils devaient écrire sur la bande brodée (*l'irâz*). Il était d'usage que, dans les bandes brodées (*l'irâzât*) confectionnées par les brodeurs (*raqâmin*) et les nattiers (*h'açiriyyin*) on inscrivit : « Fait par l'intermédiaire de Jaudhar, affranchi (*mawlâ*) de l'Emir des Croyants... Quand la natte de prière (*h'açir*) fut terminée et qu'elle arriva à l'ustadh pour qu'il la présentât à l'Imâm, il vit son nom brodé sur la natte. Il en fut ennuyé et angoissé parce que la natte (*h'açir*) avait été faite au filé d'or (*al-h'açir 'umila bidhdhahab*) et que les ouvriers avaient exécuté le travail avec le plus grand soin » (41).

(39) M. Canard : *Vie de l'Ustadh Jaudhar* (contenant sermons, lettres et réservoirs des premiers califes fatimides) écrite par Mansûr le secrétaire à l'époque du Calife al-Azîz billâh (363-386 = 975-996), Alger, publications de l'Institut d'Etudes Orientales, 1958 d'après le texte de M. Kâmil Musallî et M. 'Abd al-Hâdi Cha'ira : *Sirat al-Jaudhar...*, le Caire, Dâr al-Fikr al-Arabi, 1954.

(40) M. Canard : trad. p. 75, texte arabe : p. 62.

(41) M. Canard : trad. p. 129, texte arabe : p. 88 — L'existence de nattes brodées de fils d'or est également attestée par Maqrîzî dans la liste dressée au Diwân al-Majlis en 517 H (cf. Serjeant, *Ars Islamica* XIII-XIV, 1948, p. 112).

Un peu plus loin encore :

« Fais confectionner pour toi les meilleures nattes (*hu'uṣur*) de *Sāmān* (42) de la facture la plus soignée comme une faveur de notre part... » (43)

Nous retiendrons de ces divers passages :

1. L'existence d'une industrie de la natte à Mahdiya au Moyen Âge.

2. La qualité remarquable des produits fabriqués.

3. L'habitude de broder ces pièces au fil d'or.

Le dernier passage évoquant *sāmān*, spécialité de Jone, nous autorise à penser que tel était le textile employé ce qui ne saurait nous surprendre puisqu'on trouve encore de nos jours cette plante dans la région de Mahdiya. Une sélection sévère des fibres pouvait sans doute conduire à des produits aussi fins que ceux du Musée Benaki ou du Metropolitan Museum de New-York et nous avons tout lieu de supposer que les techniques employées étaient celles que nous avons décrites précédemment. Il reste alors la question de la broderie au fil d'or.

Tous les objets que nous avons examinés ci-dessus portent bien des inscriptions, mais elles sont tissées pendant la confection même de la natte. Celles du Metropolitan Museum se détachent sur une bande sombre presque noire, on pourrait admettre que le terme *l'irāz* puisse être entendu comme : Bandeau épigraphique (44). Il faudrait

(42) Le texte arabe écrit *Sāmān* que M. Canard corrige très justement en *Sāmān*, le traducteur indique dans une note que ce mot désignait à l'origine une sorte de jonc de la région de Baisān en Palestine ; par extension, les belles nattes quelle qu'en fût l'origine, étaient appelées *hu'ur as-Sāmān*.

(43) M. Canard : trad. p. 152, texte arabe : p. 100.

(44) G. Wiet me signale, dans une lettre, cette extension du mot : « C'est entendu, le mot (*l'irāz*) signifie broderie, mais bien vite le vocable a recouvert des tas de choses. Lorsque, dans les tout premiers siècles, on a employé « *Dār al-'Irāz* », je crois pouvoir dire qu'une traduction « hôtel de la broderie » serait une absurdité. Il s'agit de l'hôtel « gouvernemental » dans lequel on tissait les étoffes, monopole calife. D'autre part, comme ces tissus, notamment les robes d'honneur, portaient des broderies épigraphiques ou à décoration, lesquelles formaient bordures longitudinales (voir le dessin de G. Marçais dans notre « ville de Sainte Anne »), le mot peut parfaitement être traduit par « Rovers

alors admettre soit que ce bandeau est tissé par des nattiers pendant leur travail et rebrodé ensuite par des spécialistes (*raqámûn*) ou qu'il est entièrement exécuté par ces derniers et recousu sur la natte. On écartera immédiatement cette dernière hypothèse qui expliquerait mal les inquiétudes de l'ustadh lorsqu'il trouve son nom dans l'inscription. Son ennui indique clairement qu'il faudrait refaire tout le tissage. En relisant le passage, on constatera que l'auteur parle d'une natte *exécutée au fil d'or*. Je crois qu'il convient de ne pas attacher un sens absolu à cette expression qui ne saurait s'accorder avec l'évocation de jonc Sâmân. A mon sens, seule l'inscription (et le décor éventuel) sont brodés en or sur la natte même par des spécialistes après le travail des nattiers qui emploient du jonc.

La natte d'alfa à décor en relief du genre broderie existe de nos jours en Afrique du Nord, notamment au Maroc et en Algérie (Béni Snous), mais, en fait, la laine qui fournira le dessin est incorporée au tissage pendant le travail même et à chaque duite, il ne s'agit donc pas d'une broderie malgré les apparences.

La broderie dite « au point lancé », celle qu'emploient précisément les brodeurs au fil d'or sur cuir ou velours est possible sur une armure quelconque (45), mais elle implique un dessin préalable qui semble difficile à réaliser sur une surface aussi peu plane que celle d'une natte. Il faut donc supposer que les artisans du Moyen Age avaient résolu cette difficulté qu'on pourrait de nos jours solutionner en employant un papier calque posé sur l'objet à broder. Disons cependant en toute franchise que l'association du

brodé « où brodé n'est plus l'essentiel ? C'est si vrai qu'on appela « l'irâz » le bandeau d'inscription sculpté sur un monument (voir le Corpus de Van Berchem, Egypte, index, p. 888).

Dans le texte traduit par M. Canard... Je comprendrais l'irâz par « bandeau épigraphique » d'une nature spéciale, puisque les noms inscrits dérivent d'une sorte de droit régalien. D'ailleurs, p. 129 de la traduction Canard on lit : « Dans les bandes brodées confectionnées par les brodeurs et les nattiers », on voit brodeurs et nattiers. »

(45) Ceci n'est pas vrai pour la broderie dite « à points comptés » qui requiert un tissu 81 à 81.

fil d'or, matière précieuse, et du junc, textile que nous considérons avec un certain dédain, nous paraît pour le moins inattendue. Faut-il penser qu'il n'en était pas de même au Moyen Age ou devons-nous imaginer l'emploi d'un autre textile précieux ? Nous serions tenté de nous arrêter à cette dernière hypothèse, surtout en nous rappelant l'admiration de Nâçir-i-Khusraw qui n'hésite pas à établir une comparaison avec le brocart à l'avantage de la natte d'ailleurs qu'il trouve plus précieuse encore. Mais alors pourquoi appeler un tel tissu une natte et les artisans qui les travaillent des nattiers ?... (46).

Il y a là quelque chose qui nous échappe encore et que ne nous permettent pas d'imaginer les tissages ou fragments de tissages jusqu'ici recueillis. Le texte traduit par M. Canard est pourtant très explicite et nous avons tout lieu de penser que l'auteur musulman est aussi sincère que bien informé.

Il reste donc à souhaiter que de nouvelles découvertes archéologiques viennent nous apporter la solution de ce problème actuellement insoluble.

L. GOLVIN.

(46) 'Abd al-Latif Ibn Yûsuf al-Haghhdâdi, connu également sous le nom d'Ibn al-Lahhad, auteur qui écrit au XIII^e siècle signale l'existence de nattes curieuses. Voici le passage de sa description : « J'ai vu chez un commerçant indien des nattes très belles, fines, colorées des deux côtés de couleurs très agréables et qui semblaient être exactement celles de pures fleurs ; on eût dit que c'étaient les couleurs d'une étoffe de soie : ces nattes étaient larges de deux coudées et demie, et toute leur longueur était d'un seul brin sans jointure. Comme je m'étonnais de la longueur d'un tel junc, que je prenais pour celui qu'on nomme en Egypte *Sammâr*, ce négociant me dit que ce n'en était point, et que ces nattes étaient tissées de la feuille du bananier de l'Inde ; que l'on prenait pour cela la côte de la feuille, qu'on la fendait et la laissait sécher, et qu'après l'avoir teinté, on en tissait des nattes, qu'elles se vendaient deux dinars pièce à Mahâr ; qu'il y en avait aussi dont le prix n'allait qu'à deux dirhems et qu'il m'en fit voir de ces deux espèces. » Extrait de : *Relation de l'Egypte d'Abd al-Latif al-Haghhdâdi*, Paris, Imp. Treuttel et Wûrtz, 1810, page 30.

Ce texte nous conduit à penser que d'autres textiles que ceux connus maintenant étaient utilisés par les nattiers du Moyen Age. Il ne parle cependant pas de broderies et le problème reste ainsi entier.